



**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 02 du 17 AOUT 2025**

**Montée des eaux et risques de débordement  
du fleuve Sénégal : appel à la vigilance**

La montée continue des eaux du fleuve Sénégal fait craindre des débordements sur les parties les plus basses dans les jours voire les heures à venir.

D'ailleurs, aux stations de Bakel et Matam, les niveaux du fleuve ont atteint respectivement 9,21m et 7,26m, soit à moins d'un mètre des cotes d'alerte, avec des possibilités de débordement dans les parties basses avant même l'atteinte des seuils critiques.

Dès lors, même si les informations largement relayées sur les réseaux sociaux et faisant état de difficultés au niveau des barrages en amont se sont révélées fausses, il n'en demeure pas moins que les risques de débordements précoces sont bien réels.

Face à cette situation, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement appelle les habitants des localités riveraines du fleuve Sénégal, notamment celles plus proches du cours d'eau ou des communes ayant été impactées l'année dernière, à se prémunir de ces risques et à mettre en sécurité leurs biens.

Les autorités administratives et territoriales ainsi que les services techniques de l'État sont mobilisés pour entreprendre les diligences anticipatives requises et apporter aux populations les aides nécessaires dans cette phase préventive.

**Fait à Dakar, le 17 août 2025**

**Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement**

**Contacts :**

**Monsieur Elimane FALL**, Chef de Division Hydrologie à la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (77 61912 84).